

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

TARIFS
 Nos tarifs comprennent : la mise à disposition du véhicule – le kilométrage mentionné pour chaque durée – l'assurance tous risques avec franchise – l'entretien du véhicule – la TVA en vigueur. Nos tarifs ne comprennent pas le carburant – les conséquences des infractions au code de la route, y compris les contraventions dressées en cas de stationnement irrégulier et les redevances et forfaits de stationnement. Le dépôt de garantie sera restitué en fin de contrat si aucune somme n'est due. Ces tarifs sont valables en France métropolitaine en fonction des disponibilités des véhicules dans les agences Yamaha Rent. Nos tarifs sont soumis aux conditions générales et particulières des contrats de location Yamaha Rent. Les prix et le taux de TVA peuvent être modifiés sans préavis. Versement d'un dépôt de garantie par carte bancaire dont le montant maximum correspond à la franchise dommages incendie vol – prépaiement des montants estimés de la location.

Conditions requises en fonction de la cylindrée ou de la puissance du véhicule :

CYLINDRÉE	CONDITION D'ÂGE/ ANCIENNETÉ DE PERMIS	CONDITIONS DE PERMIS ET D'EXPÉRIENCE DE CONDUITE
M1-Moto 125cc	25 ans/3 ans	A1/AZ/A, B (2 ans d'exp) + formation 7 H
M2-Moto 125 cc L	25 ans/3 ans	A1/AZ/A, B (2 ans d'exp) + formation 7 H
M3-Moto + 125 cc à 700 cc (inférieure à 35KW)	23 ans/3 ans	AZ/A ou A
M3B-Moto 700 cc (Supérieure à 35KW)	25 ans/3 ans	A
M4-Moto + 700 cc à 900 cc	25 ans/3 ans	A
M5-Moto + 900 cc ou assimilé	25 ans/3 ans	A
S1-Scooter 50cc	25 ans/3 ans	AM, A1, AZ, A, B
S2-Scooter 125 cc	25 ans/3 ans	A1/AZ/A, B (2 ans d'exp) + formation 7 H
S3-Scooter 125 L	25 ans/3 ans	A1/AZ/A, B (2 ans d'exp) + formation 7 H
S4-Maxi Scooter + 125 cc à 500 cc	23 ans/3 ans	AZ/A
S5-Maxi Scooter + 500 cc ou assimilé	25 ans/3 ans	AZ/A

DOCUMENTS À FOURNIR (MÊME NOM, MÊME ADRESSE)

Pour un particulier : - Carte de crédit - Pièces d'identité - Permis de conduire français ou permis étranger et permis international en cours de validité conforme à la réglementation en vigueur selon le véhicule loué – attestation de formation le cas échéant - Justificatif récent (moins de 3 mois) de domicile.
 Pour une société : - Bon de commande daté et signé indiquant le(s) conducteur(s) agréé(s). Extrait K bis de moins de 3 mois du Locataire - Pièce d'identité du dirigeant - Permis de conduire français ou permis étranger et permis international en cours de validité conforme à la réglementation en vigueur selon le véhicule loué ou des conducteurs désignés par la société - Carte de crédit.

ASSURANCES

Le véhicule loué est assuré en responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers en et hors circulation. Par ailleurs le Locataire est garanti contre le vol et l'incendie du véhicule sous déduction d'une franchise applicable à la catégorie du véhicule loué, et pour les dommages consécutifs à un accident, du fait de forces de la nature ou de catastrophes naturelles, à concurrence de la franchise dommages applicable à la catégorie du véhicule loué, si le Locataire est déclaré responsable de l'accident ou s'il n'existe pas de recours contre un tiers identifié. Enfin, le conducteur bénéficie d'une garantie décès/invalidité pour des dommages qu'il pourrait subir à l'occasion d'un accident avec le véhicule loué. Attention, sont exclus : les dommages causés aux parties basses du véhicule, aux pneumatiques, aux jantes, pare-brise, aux rétroviseurs, optique de phare et feux arrière, non consécutifs à un sinistre – Les dommages inférieurs à la franchise – Les dépannages et frais de rapatriement restent à la charge du Locataire lorsque que le Locataire ne fait pas appel au programme d'assistance du Loueur – Les dommages au véhicule ne sont pas assurés en cas de conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances prohibées, en cas d'utilisation du véhicule pour des compétitions sportives, circulation sur circuit ou pratique de courses de vitesses, pour le transport de marchandises ou de voyageurs à titre onéreux, ou en cas d'utilisation du véhicule par un conducteur non autorisé par le Loueur.

DURÉE DE LOCATION - RESTITUTION

La location est consentie pour la durée déterminée aux Conditions Particulières.
 Sauf stipulation contraire figurant dans les Conditions Particulières, la durée minimale de location est de 24 heures. Une franchise de 59 minutes supplémentaires est accordée, au-delà, une journée complète sera facturée aux Conditions Particulières.
 La durée maximale de la location d'un véhicule est de 30 jours.
 Le Locataire dispose de la possibilité de prolonger la durée de la location avant le début de la location ou pendant la location si le véhicule loué est toujours disponible. Il devra contacter le Loueur à cet effet.
 La location se termine par la restitution du Véhicule, de ses clés et de ses papiers au comptoir du Loueur, à un agent du Loueur, à l'exclusion de toute autre personne. Dans l'hypothèse où le Véhicule serait restitué sans ses clés, celles-ci seront facturées au Locataire ainsi que, s'il y a lieu, les frais de rapatriement du Véhicule.
 Le véhicule doit être restitué dans un état identique à celui constaté contradictoirement par le Locataire au départ de la location.
 Sauf en cas de restitution en dehors des heures d'ouverture de l'agence ou de refus du Locataire, un examen contradictoire du véhicule a lieu lors de la restitution et fait l'objet d'un état descriptif de retour signé par le Locataire ou tout Conducteur autorisé.
 Une copie de cet état sera remise au Locataire à sa demande.

VALIDITÉ TERRITORIALE

La garantie Responsabilité Civile couvre l'utilisation du véhicule de location dans les pays de l'Union Européenne et sur le territoire de la Suisse, Andorre, Monaco, Liechtenstein et le Royaume Uni.
 Les garanties Dommages sont acquises pour une utilisation du véhicule sur le territoire de la France métropolitaine, et pour des séjours n'excédant pas 15 jours maximum, sur les territoires des pays suivants : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne et Principautés d'Andorre et de Monaco

Les conditions générales de location sont consultables en agence.



www.yamaha-rent.fr

Revs Your Heart = Et votre cœur bat plus fort

YAMAHA SERVICES YAMAHA MOTOR EXPERIENCE



Suivez-nous sur



*Prix TTC conseillés selon taux de TVA en vigueur. Dans chaque catégorie de véhicules, les modèles et les options peuvent varier en fonction des disponibilités dans les agences Yamaha Rent. Les conditions de location sont consultables en agence. Tarifs publics de location au 01/01/2020 modifiables sans préavis. Document et photos non contractuels.



Rent = Location

N°Cristal 0 969 39 22 23

APPEL NON SURTAXE

TARIFS DE LOCATION PAR CATÉGORIE

Catégorie	Tarif à la journée 200 km inclus	Tarif Week end - 600 km inclus (3 jours à partir du samedi)	Tarif Semaine 1400 km inclus (7 jours)
S1	39,00 €/Jour	33,00 €/Jour soit 99€ le week-end	28,43 €/Jour soit 199 € la semaine
S2	49,00 €/Jour	39,67 €/Jour soit 119 € le week-end	38,43 €/Jour soit 269 € la semaine
S3	59,00 €/Jour	46,33 €/Jour soit 139 € le week-end	42,71 €/Jour soit 299 € la semaine
S4	99,00 €/Jour	79,67 €/Jour soit 239 € le week-end	71,29 €/Jour soit 499 € la semaine
S5	139,00 €/Jour	109,67 €/Jour soit 329 € le week-end	99,86 €/Jour soit 699 € la semaine
M1	49,00 €/Jour	39,67 €/Jour soit 119 € le week-end	37,00 €/Jour soit 259 € la semaine
M2	59,00 €/Jour	46,33 €/Jour soit 139 € le week-end	41,29 €/Jour soit 289 € la semaine
M3	99,00 €/Jour	83,00 €/Jour soit 249 € le week-end	78,43 €/Jour soit 549 € la semaine
M4	119,00 €/Jour	99,67 €/Jour soit 299 € le week-end	84,14 €/Jour soit 589 € la semaine
M5	139,00 €/Jour	119,67 €/Jour soit 359 € le week-end	114,14 €/Jour soit 799 € la semaine

Votre concessionnaire



**LOUEZ VOTRE DEUX-ROUES
 EN TOUTE LIBERTÉ
 AVEC YAMAHA RENT**

www.yamaha-rent.fr

Yamaha Motor Europe N.V. Succursale France - RCS 808 002 158

TARIF DE LOCATION 2020*

1



Catégorie S1
Néo's 4
ou équivalent

39€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,20 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 500 €

1



Catégorie S2
TRICITY 125
ou équivalent

49€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,25 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 850 €

1



Catégorie S3
XMAX 125
ou équivalent

59€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,30 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 850 €

1



Catégorie S4
XMAX 300
ou équivalent

99€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,35 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 1000 €

1



Catégorie S5
TMAX
ou équivalent

139€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,40 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 2000 €

1



Catégorie M1
YS125
ou équivalent

49€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,25 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 850 €

1



Catégorie M2
MT-125 ABS
ou équivalent

59€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,25 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 850 €

1



Catégorie M3
MT-07 TRACER 700
ou équivalent

99€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,30 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 1000 €

1



Catégorie M4
TRACER 900
ou équivalent

119€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,35 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 2000 €

1



Catégorie M5
NIKEN - TRACER 900 GT - FJR1300 AS GT
ou équivalent

139€/jour

- Kilomètre supplémentaire : 0,40 €
- Franchise Dommages/vol/incendie : 2000 €

Y U RENT

YAMAHA MOTOR

Rent = Location

NOS PACKS ASSURANCE



PACK RPF • inclus

Remboursement partiel de franchise en cas d'accident responsable avec un tiers identifié et en cas d'incendie/vol du véhicule.

Reste à charge 300 € en cas d'accident avec un tiers identifié, 300 € en cas de vol ou d'incendie.



PACK ZEN • 6€/JOUR

Remboursement total de la franchise en cas de sinistre avec un tiers identifié, d'incendie ou de vol.



BESOIN D'ÉQUIPEMENT POUR PROFITER PLEINEMENT DE VOTRE LOCATION ?

Pas de problème, nos agences vous proposent également des packs location accessoires pour vous et votre passager.

ÉQUIPEMENT DE LA PERSONNE

- Casque intégral 10 €/jour/personne
- Gants de protection 5 €/jour/personne

ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE

- Sur demande en fonction de vos besoins

LE TARIF INCLUT

- Le pack RPF « rachat partiel de franchise »
- La TVA
- Un forfait kilométrique
- L'assurance et assistance pour le passager
- Assistance au véhicule et aux personnes
- Responsabilité civile
- Dommage tous accidents (avec franchise)
- Vol et incendie (avec franchise)

LE TARIF N'INCLUT PAS :

- Le carburant
- Le pack ZEN
- Les packs d'équipements de la personne et du véhicule
- Les kilomètres supplémentaires au-delà du forfait
- Les jours supplémentaires